

*Commune lémanique d'accueil, Saint-Prix construit votre avenir dans le district.
Ensemble, nous œuvrons à promouvoir notre attractivité, renforcer notre qualité de vie et
préserver nos valeurs, en particulier celles véhiculées par le Label Villeverte.*

La Municipalité de Saint-Prix met au concours le poste de

HORTICULTEUR·TRICE - FLORICULTEUR·TRICE

50% annualisé

Rattaché·e au Service de l'environnement et des espaces publics (SEEP), vous serez chargé·e de la mise en valeur, de l'entretien et du développement des végétaux et des espaces plantés de la Commune, dans le but d'offrir à la population un cadre de vie esthétique, durable et de qualité.

VOS MISSIONS

- Concevoir et réaliser les massifs floraux et décosations saisonnières (printemps, été, hiver)
- Préparer, planter et assurer l'entretien des massifs floraux et des bacs situés sur le territoire communal
- Concevoir, planter et entretenir les massifs de plantes vivaces
- Concevoir et réaliser les décosations florales et végétales dans le cadre des manifestations et fêtes communales comme Pâques, Noël, etc.
- Assurer l'entretien courant des plantations (arrosage, désherbage, taille, renouvellement)
- Veiller à la bonne santé des végétaux et appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement
- Participer aux services de nettoyage urbain (ramassage des poubelles), à raison de 5 à 6 week-ends par année

VOTRE PROFIL

- CFC d'horticulteur·trice, orientation floriculture ou horticulture ornementale (*ou formation jugée équivalente*)
- Expérience confirmée dans la conception, la plantation et l'entretien de massifs floraux et vivaces
- Bon sens esthétique et créativité dans la mise en valeur florale et saisonnière
- Maîtrise des techniques de plantation, d'entretien et de soins aux végétaux
- Connaissances des plantes annuelles, bisannuelles et vivaces adaptées au climat local
- Sensibilité aux pratiques respectueuses de l'environnement
- Capacité à travailler en collaboration avec un chef d'équipe et une équipe pluridisciplinaire
- aisance dans l'organisation du travail selon les saisons et les priorités
- Flexibilité et disponibilité (travail ponctuel le week-end lors de services spéciaux)
- Bonne condition physique et aptitude au travail en extérieur par tous les temps

ENTREE EN FONCTION

- Dès que possible ou à convenir
- 50% annualisé (organisation du travail selon discussion, pouvant être à 100% lors des périodes de végétation)

Renseignements auprès de M. Stéphane Grand, chef du service de l'environnement et des espaces publics ou de M. Anthony Mérinat, chef d'équipe espaces verts (tél: 021 823 01 51).

En cas d'intérêt, **veuillez scanner le QR-code ci-dessous et déposer votre dossier via JobUp.**

Seules les candidatures déposées via JobUp seront prises en considération.

La Municipalité

